

# PROJET D'ETABLISSEMENT

## 2024 – 2028



Présenté en **Conseil Pédagogique** le 18/06/2024

Adopté en **Conseil d'Administration** le 04/07/2024

Version **01**

# *Une communauté éducative engagée, au service de son territoire !*

<b>1. Préambule</b>	
1.1. Fondements et étapes du projet.....	3
1.2. Présentation de l'établissement dans son environnement.....	4
<b>2. Présentation et analyse de l'existant</b>	
2.1. Les publics et leur évolution.....	5
2.2. Les performances scolaires.....	6
2.3. Les ressources propres.....	7
<b>3. Axes stratégiques du projet d'établissement.....</b>	<b>8</b>
<b>4. Volet numérique du PE.....</b>	<b>9</b>
<b>5. Conclusion</b>	
5.1. Prospective sur la politique générale de l'établissement.....	14
<b>6. Annexes</b>	
6.1. Fiche de suivi des indicateurs.....	15
6.2. Fiche Action (modèle).....	19
6.3. Fiche bilan d'action (modèle).....	20
6.4. TNE-D : Fiche d'auto-positionnement.....	21
6.5. Présentation synthétique du projet d'établissement.....	22
6.6. Composition du Comité de Pilotage.....	23

# 1. PREAMBULE

## 1.1. Fondements et étapes du projet

L'élaboration du projet d'établissement pour la période 2024 – 2028, fruit d'un travail concerté et participatif, a impliqué l'ensemble des acteurs de la communauté scolaire : personnels, parents, élèves et partenaires. Il est fondé sur les résultats issus du processus d'évaluation, les orientations académiques pour l'éducation, notamment le [CASEF](#), et le [bilan du projet académique 2020 - 2023](#).

Durant la plénière du 22 mars 2024, des groupes de travail ont été constitués afin de définir les objectifs prioritaires sur la base des éléments du diagnostic du rapport d'évaluation. **Quatre-vingts** participants étaient présents pour la circonstance.

Faisant suite aux travaux du COPIL<sup>1</sup>, **quatre** axes majeurs, déclinés en **onze** objectifs opérationnels ont été retenus pour ce nouveau projet d'établissement :

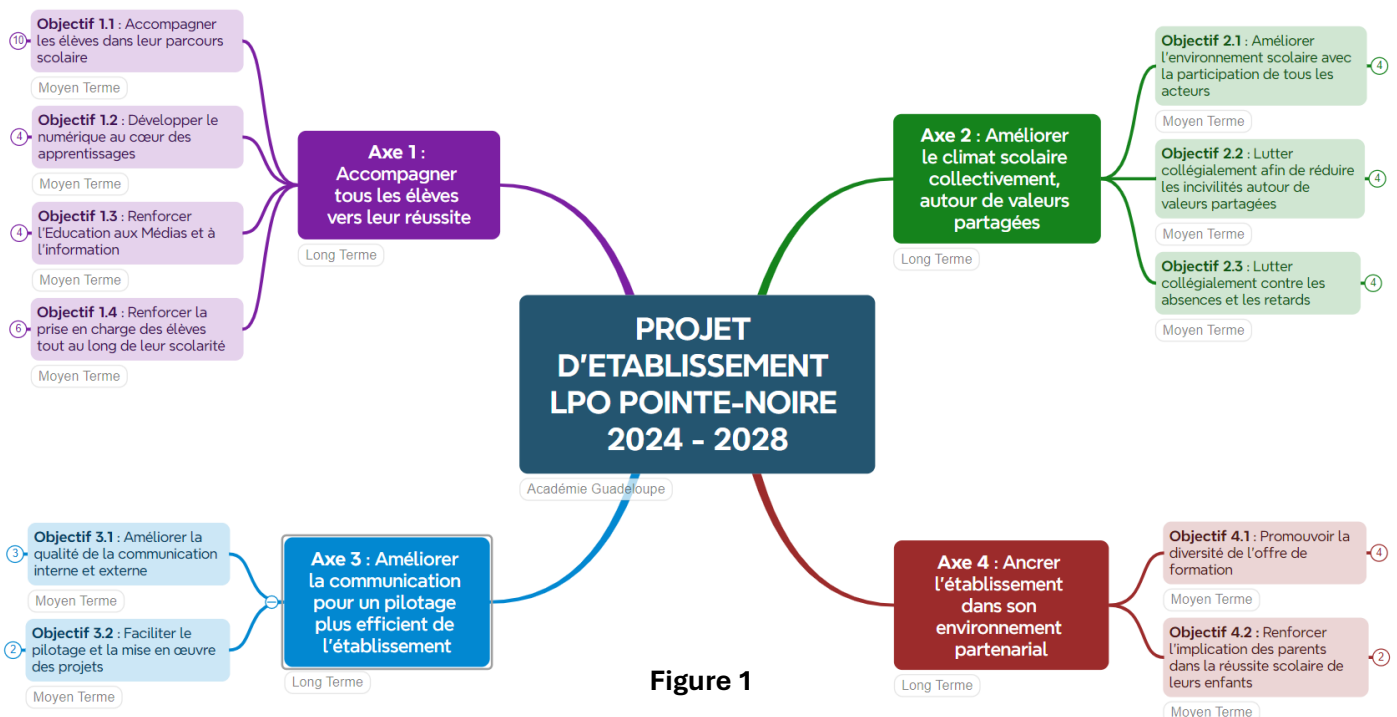


Figure 1

Les questions relatives à l'intégration du numérique dans le système éducatif, ainsi que la prise en compte des singularités de chaque élève, sont au cœur des priorités de l'Éducation nationale. Il est donc apparu opportun de prioriser ces problématiques dans la définition des objectifs opérationnels, à travers les questions suivantes :

- Quelle place pour le numérique ?
- Quelle place pour l'inclusion scolaire ?

Concernant le numérique, un volet spécifique lui a été consacré.

A la fin de chaque année scolaire, **les équipes pédagogiques, ainsi que les différents chefs de service rédigeront un bilan d'action<sup>2</sup>** rendant compte de la mise en œuvre du projet d'établissement dans leur domaine respectif.

Le projet d'établissement fera également l'objet d'une évaluation annuelle qui sera présentée au conseil d'établissement en fin d'année scolaire.

<sup>1</sup> COPIL : Comité de Pilotage – <sup>2</sup> : Modèle de fiche bilan en annexe

## 1.2. Présentation de l'établissement dans son environnement

Etablissement à taille humaine situé dans une zone rurale agréable et calme, unique en Côte sous le vent, région souffrant d'un déficit culturel mais sujet à un développement touristique et durable affirmé, le LPO de Pointe-Noire a la particularité d'être éclaté sur deux sites éloignés de 14 kms :

- L'un situé sur la commune de Bouillante accueille la SEP de Bouillante,
- L'autre structure est située à Pointe-Noire et regroupe un lycée polyvalent et une SEP.

Le lycée Polyvalent de Pointe-Noire compte en moyenne 455 élèves, dont 230 boursiers, un service de restauration de 260 demi-pensionnaires et un internat de 47 places.

Les apprentissages se déroulent dans un climat de travail serein mais dans un contexte socio-économique assez peu favorisé à cause d'un taux de chômage élevé et de la faible motorisation des populations, contribuant ainsi à la pauvreté du bassin de recrutement qui présente une attractivité à renforcer, cependant **un partenariat fort se développe avec les trois collèges du bassin et les municipalités environnantes.**

L'établissement bénéficiant du label **CAMPUS DES METIERS ET DES QUALIFICATIONS** pour l'audiovisuel et le cinéma et jouit d'une bonne image auprès des usagers. Néanmoins il mérite une pérennisation des projets en adéquation avec les besoins du territoire pour une ouverture au monde économique, culturel et l'international. L'amélioration doit être pensée par la rénovation structurelle des deux sites elle des deux sites, et la création d'espaces d'expression de la vie lycéenne.

### Offre de formation et organisation scolaire :

SEP DE BOUILLANTE	LGT POINTE-NOIRE	SEP DE POINTE-NOIRE
BAC PRO Métiers de la Construction Durable du Bâtiment et des Travaux Publics	Baccalauréat Général <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 10 enseignements de spécialité</li> </ul>	BAC PRO Métiers des transitions numérique et énergétique
BAC PRO Artisanat et Métiers d'Art – option Communication Visuelle Pluri Médias	Bac techno STI2D : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Innovation technologique et écoconception</li> <li>▪ Énergie et environnement</li> </ul>	CAP Production de Service de Restauration
CAP Agent Accompagnement au Grand Age	BTS Métiers de l'Audio Visuel (formation initiale et formation en alternance)	
CAP Menuisier Fabricant		
CAP Peintre Applicateur de Revêtements	Sections Euro anglais et espagnol, DNL (maths-physique-chimie)	
	Options : CIT / LVR / Santé Social / CIAV	

## 2. PRESENTATION ET ANALYSE DE L'EXISTANT

### 2.1 Les publics et leur évolution

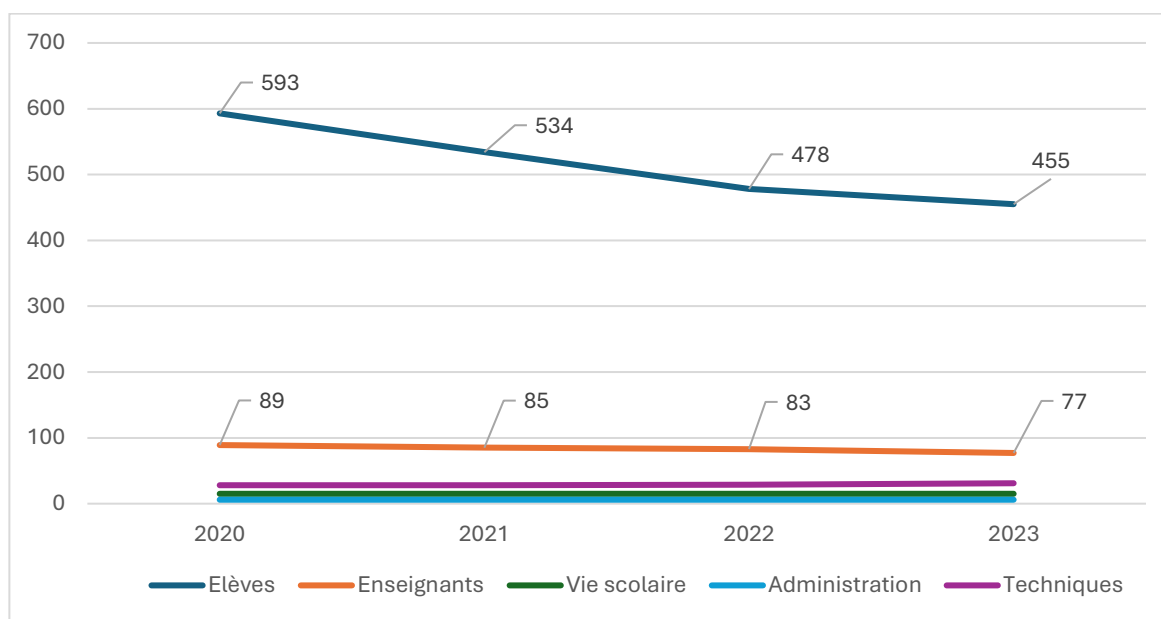


Figure 2

Les effectifs des différents personnels sont restés relativement stables au cours des quatre dernières années, avec un taux de rotation important au niveau du personnel de vie scolaire.

Les agents ont une forte représentativité féminine (60%).

Le personnel administratif est féminisé à 100%.

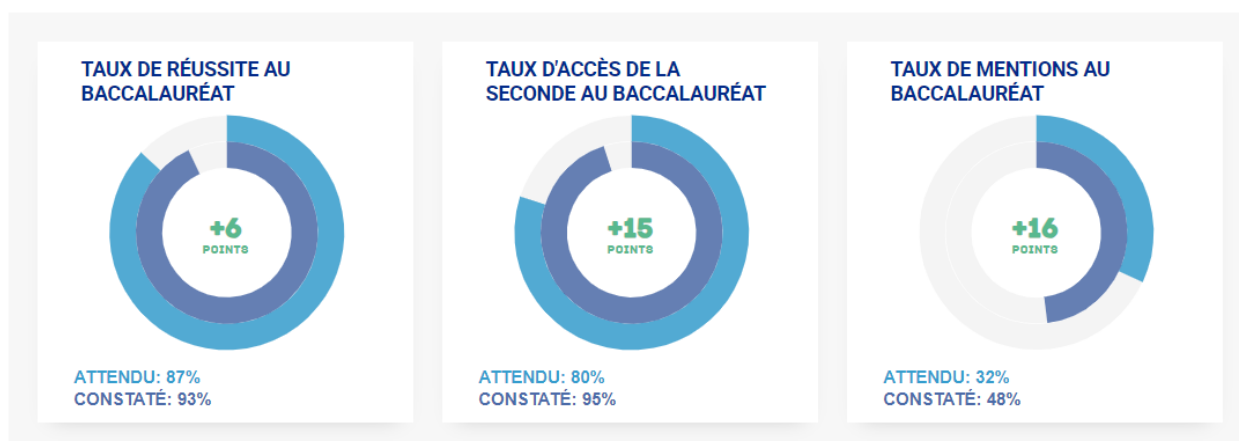
En ce qui concerne la population scolaire on observe une baisse significative des effectifs à partir de 2021.

### 2.2 Les Performances scolaires

Les indicateurs présentés permettent d'évaluer les résultats du lycée par rapport à ceux des établissements comparables au plan national. Ils tiennent compte des caractéristiques scolaires et sociales des élèves accueillis par l'établissement.

#### LGT de Pointe-Noire :

Figure 3



<https://www.education.gouv.fr/ival/2023/9711033w/lycee-pointe-noire-general-et-techno>

### Taux de réussite au baccalauréat 2023 :

Dans l'établissement, **93%** des **82** élèves présents au baccalauréat ont obtenu leur diplôme. Le taux de réussite attendu, étant donné les caractéristiques des élèves, était de **87%**.

Le taux de réussite constaté est **supérieur de 6 points** au taux attendu, ce qui correspond à une valeur ajoutée pour l'établissement de **+6**.

### Taux d'accès de la seconde, de la première et de la terminale au baccalauréat 2023 :

Un élève entré en seconde dans ce lycée a eu **95%** de chances d'y obtenir le baccalauréat. Le taux d'accès attendu, étant donné les caractéristiques des élèves, était de **80%**.

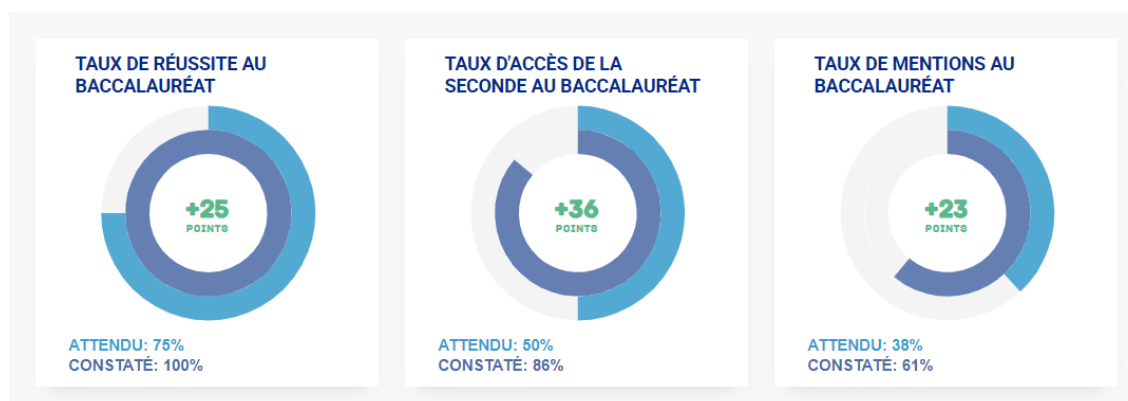
Le taux d'accès de la seconde au baccalauréat constaté est **supérieur de 15 points** au taux attendu, ce qui correspond à une valeur ajoutée pour l'établissement de **+15**.

### Taux de mentions au baccalauréat 2023 :

Dans l'établissement, **48%** des **82** élèves présents au baccalauréat ont obtenu leur diplôme avec mention. Le taux de mentions attendu, étant donné les caractéristiques des élèves, était de **32%**.

Le taux de mentions constaté est **supérieur de 16 points** au taux attendu, ce qui correspond à une valeur ajoutée pour l'établissement de **+16**.

### SEP de Bouillante et Pointe-Noire :



<https://www.education.gouv.fr/ival/2023/9711033w/lycee-pointe-noire-professionnel>

Figure 4

### Taux de réussite au baccalauréat 2023 :

Dans l'établissement, **100%** des **33** élèves présents au baccalauréat ont obtenu leur diplôme. Le taux de réussite attendu, étant donné les caractéristiques des élèves, était de **75%**.

Le taux de réussite constaté est **supérieur de 25 points** au taux attendu, ce qui correspond à une valeur ajoutée pour l'établissement de **+25**.

### Taux d'accès de la seconde, de la première et de la terminale au baccalauréat 2023 :

Un élève entré en seconde dans ce lycée a eu **86%** de chances d'y obtenir le baccalauréat. Le taux d'accès attendu, étant donné les caractéristiques des élèves, était de **50%**.

Le taux d'accès de la seconde au baccalauréat constaté est **supérieur de 36 points** au taux attendu, ce qui correspond à une valeur ajoutée pour l'établissement de **+36**.

## Taux de mentions au baccalauréat 2023 :

Dans l'établissement, **61%** des **33** élèves présents au baccalauréat ont obtenu leur diplôme avec mention. Le taux de mentions attendu, étant donné les caractéristiques des élèves, était de **38%**.

Le taux de mentions constaté est **supérieur de 23 points** au taux attendu, ce qui correspond à une valeur ajoutée pour l'établissement de **+23**.

## 2.3 Les ressources propres

### Le budget :

Chaque année civile, le lycée polyvalent de Pointe-Noire vote son budget prévisionnel en conseil d'administration. Il lui permet de recenser l'ensemble des ressources financières qui lui permettront d'effectuer les dépenses envisagées.

	2020	2021	2022	2023
Budget fonctionnement	231 853.28€	232 128€	232 128€	232 128€
Subventions spécifiques	53 000€	92 495€	92 495€	107 323€
<i>Subvention spécifique – CAMPUS</i>	<i>148 000€</i>	<i>60 000€</i>	<i>60 000€</i>	<i>60 000€</i>

**Partenaire financier majeur**, la collectivité régionale accompagne aussi l'établissement dans ses projets pédagogiques :

	2020	2021	2022	2023
Autres subventions notifiées (manuels scolaires, PAC, GUMA)	39 616€	23 300€	14 198€	14 631€

D'autres financeurs existent et étayent le budget : l'Etat (bourses, fonds sociaux), les collectivités locales (mairies, groupements de communes... pour les mobilités), les familles (restauration). Il peut ainsi atteindre **1 million d'euros**.

### Le budget de l'établissement est articulé entre plusieurs services :

**AP** : pour les *activités pédagogiques*

**VE** : regroupe les fonds utiles pour améliorer la *vie de l'élève* (fonds sociaux, fonds de vie lycéenne...), qui représentent difficilement 1% du budget global

**ALO** : pour la gestion de *l'administration et la logistique*

**SRH** : définit le budget du *service de restauration et d'hébergement*

**SBN** : service des *bourses nationales*

**OPC** : retrace les financements reçus pour acquérir du matériel immobilisable (*opérations en capital*).

Sur la précédente estimation d'1 million d'euros, en moyenne :

**Les activités pédagogiques** sont financées à hauteur de 20%. Chaque discipline (ou groupe de disciplines) dispose de crédits pour couvrir ses besoins sur une année civile. Les sorties pédagogiques et mobilités sont aussi ici répertoriées. Les projets pédagogiques bien identifiés sont suivis sur une ligne budgétaire spécifique.

**Le service ALO** peut représenter 40% du budget, parce qu'il reflète la vie quotidienne du lycée. Les charges logistiques y sont listées : communications, viabilisation, carburant, frais administratifs...

Pour la sincérité budgétaire, même si cette charge ne pèse pas *réellement* sur l'établissement, les rémunérations des AED apparaissent et peuvent correspondre à 50% du service ALO.

**Le SRH** est un service « autofinancé » : ses ressources (forfaits pour l'internat, frais de demi-pension) couvrent ses charges (denrées, équipements des agents, diverses contributions financières). Son budget est en moyenne estimé à moins de 200 000.00€ par année, sur la base d'une fréquentation estimée à 40 internes et 250 demi-pensionnaires.

**Les bourses nationales** de lycée sont versées à chaque fin de trimestre aux familles bénéficiaires. Après instruction et contrôle des dossiers déposés par les responsables, les services académiques nous attribuent une subvention afin d'effectuer ces opérations. Il y a environ 260 boursiers qui se répartissent 80 000.00€, en moyenne, par trimestre.

Sans subvention d'équipement notifiée par la collectivité régionale, il est souvent difficile de ponctionner une part de la subvention de fonctionnement pour effectuer des investissements. **Le service OPC** est donc un service qui évolue au gré des moyens financiers et des besoins, d'année en année.

**Partenaire financier majeur**, les reliquats des subventions non versés par la collectivité régionale mettent l'établissement en situation difficile, et l'obligent *aujourd'hui* à prioriser et arbitrer ses besoins.

### **Les locaux (site de Pointe-Noire) :**

Pour l'ensemble des formations proposées, 15 salles banalisées et 24 spécialisées (ateliers, informatiques, sciences, plateau technique) sont accessibles.

Le bâtiment, livré en 2000, est érigé sur 3 niveaux, ne présentant pas de découpage particulier. Le brassage des élèves se fait *naturellement*, selon les emplois du temps. Pour des raisons techniques, seule une aile du 2<sup>e</sup> étage est réservée à l'apprentissage des étudiants du BTS.

Le centre de documentation et d'information propose, dans des espaces climatisés, de lire des ouvrages, de consulter des revues périodiques, d'effectuer des recherches en se connectant à internet aux moyens de postes informatiques. Adossée à cet espace de plus de 150m<sup>2</sup>, une salle est équipée de postes supplémentaires.

Le site pédagogique dispose d'infrastructures supplémentaires, favorisant et développant les activités pédagogiques et culturelles intra-muros :

- Le gymnase « Camille ELISABETH » : permettant diverses pratiques sportives (basket-ball, musculation, tennis de table)
- L'amphithéâtre « Christian LARA » : capacité de 200 places assises

Un chef cuisiner et son équipe confectionnent des repas pour offrir un service à midi aux élèves et commensaux, du lundi au vendredi.

Les personnels administratifs, pédagogiques, de santé et sociaux disposent de 200m<sup>2</sup> pour travailler. Le personnel technique dispose d'un atelier, d'un magasin et de salles de repos

L'établissement est peu arboré. Des projets pédagogiques autour du vivre ensemble, ainsi que l'ouvrage de l'agent jardinier tendent tout de même à entretenir et développer des coins de verdure. Une cafeteria permet aux élèves de se restaurer aux récréations, sans sortir de l'établissement.

## **Les locaux (Bouillante) :**

Construit *dans les années soixante-dix*, le plan de masse du site a évolué selon les besoins pédagogiques pour recenser aujourd'hui 12 bâtiments de plain-pied à finalité éducative. Un bâtiment est réservé à l'administration et un autre aux services de vie scolaire, de santé et sociaux.

Les élèves du site bénéficient des mêmes repas que ceux de Pointe-Noire, grâce aux livraisons en liaisons chaudes et froides.

Comme à Pointe-Noire, un point de vente propose des boissons et des sandwiches aux élèves aux récréations.

## **L'internat :**

Situé à Pointe-Noire, il est excentré du site pédagogique. Un sentier, bien arboré, relie les 2 unités scolaires.

Le bâtiment propose 47 chambres aux élèves et étudiants. Trois chambres sont occupées par les AED encadrants. Les chambres sont individuelles : elles sont équipées d'un lit, d'un bureau, d'une armoire et d'un point d'eau. Les sanitaires et douches sont communs.

Site mixte, le rez-de-chaussée et le 1<sup>e</sup> étage sont réservés aux garçons, et le 2<sup>e</sup> étage est occupé par les filles (17 places).

Une salle d'études climatisée et équipée d'ordinateurs connectés permet aux élèves de travailler seuls ou en groupe.

Sont à disposition des internes une cuisine disposant de plaques chauffantes et d'un réfrigérateur. Leurs petits déjeuners et diners sont pris au restaurant du site de Pointe-Noire, du lundi au vendredi. Sous la surveillance des AED, les élèves peuvent profiter des espaces extérieurs, sécurisés.

Pour les internes scolarisés à Bouillante, le lien entre les sites, se fait, via un transport collectif qui les récupère le matin, à Pointe-Noire, et les y redépose en fin d'après-midi.

## **Matériels :**

Pour assurer son fonctionnement logistique quotidien, le lycée de Pointe-Noire dispose d'équipements achetés sur fonds propres et subventions, ou acquis par dotations de la collectivité

- Attribution de matériels professionnels pour la restauration collective (cuisine principale à Pointe-Noire et cuisine satellite à Bouillante)
- 2 copieurs mis à disposition des enseignants (1 par site)
- 2 copieurs mis à disposition de l'administration (site de Pointe-Noire)
- 4 véhicules de service, acquis en 2009, 2013 et 2016
- 4 citernes tampons installées en 2023.

Afin de mieux répondre aux besoins, la plupart des équipements du service général sont achetés par le lycée.

Dès 2019, **pour lutter contre le désenclavement numérique**, la Région a lancé son projet de raccordement au Très Haut Débit, en y intégrant notre établissement.

### 3. AXES STRATEGIQUES DU PROJET D'ETABLISSEMENT

La définition des axes stratégiques du projet d'établissement résulte d'un travail de concertation et d'harmonisation entre les différents acteurs, à savoir :

- Les **Groupes de Travail** (enseignants, parents, élèves, personnels) responsables de la définition des objectifs prioritaires et des propositions d'actions en appui du rapport d'évaluation.
- Le **Comité de Pilotage** (enseignants, direction) chargé de définir les axes stratégiques (synthèse des objectifs prioritaires), ainsi que les fiches Action (regroupement d'actions par famille) basées sur l'existant et les propositions des groupes de travail.

Le schéma directeur du projet suit une structure hiérarchique, allant des axes stratégiques (inscrits sur le long terme) jusqu'aux actions spécifiques (à court terme). Chaque action spécifique vise à atteindre les finalités du projet.

**Dans une volonté d'ouverture et de participation de tous**, les actions spécifiques proposées par les groupes de travail ne sont aucunement normatives ; elles visent plutôt à servir de source d'inspiration.

#### Axe stratégique et objectifs opérationnels issus du GT1 :

**Responsables :** MINFIR Lyonel – JEGOU Morgane – GERAN Jenifer

**Participants :** BEGARIN Franciane - BETHSY Rosely - FELER Sidney - HARAL Rosly - JEANNE Emmanuelle - MARTIN Nikolaz - MONDOVY Marius - MONPIERRE Alice - PETIT Delphine - POULTIER Sylvain - SITCHARN Ferdy - TOUVET Alain - VAN GAVER Falk - WILKESMANN Mélanie – YRIUS Patricia – YRIUS Salaïa

#### DOMAINE 1 : APPRENTISSAGES ET PARCOURS DES ELEVES

##### **Objectifs prioritaires proposés par le GT1 :**

- *Promouvoir la diversité de l'offre de formation - Consolider l'accompagnement à l'orientation*
- *Développer le numérique au cœur des apprentissages*
- *Renforcer la prise en charge des élèves en les accompagnant tout au long de leur scolarité*

##### **Axe et objectifs définis par le COPIL :**

AXE	OBJECTIFS OPERATIONNELS
<b>1. ACCOMPAGNER TOUS LES ELEVES VERS LA REUSSITE</b>	<p><i>1.1 Accompagner les élèves dans leur parcours scolaire</i></p> <ul style="list-style-type: none"><li>▪ Fiche action 1.1.1 : Renforcer l'accompagnement à l'orientation</li><li>▪ Fiche action 1.1.2 : Valoriser les travaux des élèves</li><li>▪ Fiche action 1.1.3 : Renforcer l'éducation à la santé</li><li>▪ Fiche action 1.1.4 : Renforcer les compétences des élèves à l'oral</li><li>▪ Fiche action 1.1.5 : Renforcer la participation des élèves aux concours et favoriser l'accès à la culture</li></ul> <p><i>1.2 Développer le numérique au cœur des apprentissages</i></p> <ul style="list-style-type: none"><li>▪ Fiche action 1.2.1 : Sensibiliser les enseignants au développement des compétences numériques</li></ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Fiche action 1.2.2 : Encourager les modalités pédagogiques innovantes avec le numérique</li> </ul> <p><u>1.3 Renforcer l'Education aux Médias et à l'Information</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Fiche action 1.3.1 : Faciliter l'accès des élèves aux ressources, services et outils numérique éducatifs</li> <li>▪ Fiche action 1.3.2 : Sensibiliser les élèves aux enjeux du numérique</li> </ul> <p><u>1.4 Renforcer la prise en charge des élèves tout au long de leur scolarité</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Fiche action 1.4.1 : Faciliter l'accès de tous les élèves aux ressources pédagogiques</li> <li>▪ Fiche action 1.4.2 : Faciliter les échanges au sein des équipes éducatives</li> <li>▪ Fiche action 1.4.3 : Encourager la participation des enseignants aux dispositifs de formation sur l'inclusion</li> </ul>
--	--

## **Axe stratégique et objectifs opérationnels issus du GT2 :**

**Responsables :** MARTINON Pascale – SOUPREMANIEN Rony

**Participants :** CHALANCONGO Mony - CORIAN Guinard - CURIER Nadine - DESFONTAINE Kevin - EUZEBE Pascale - FILIATRE Chrystelle - GOBING Marina - GUIET Caroline - GUILLAUME Beruda - JEAN Saby - LEBORGNE Rodrigue - MARC Alexandre - MELANE Sulia - RONDEAU Arnold - SERIN Abel - VALAT Catherine - YOUYOUTTE Ludivine

## **DOMAINE 2 : VIE DE L'ELEVE ET CLIMAT SCOLAIRE**

### **Objectifs prioritaires proposés par le GT2 :**

- *Améliorer le cadre de vie avec la participation de toute la communauté éducative*
- *Lutter collégalement afin de réduire les incivilités autour de valeurs partagées*
- *Lutter collégalement contre les absences et les retards*

### **Axe et objectifs définis par le COPIL :**

<b>AXE</b>	<b>OBJECTIFS OPERATIONNELS</b>
<b>2. AMELIORER LE CLIMAT SCOLAIRE COLLECTIVEMENT AUTOUR DE VALEURS PARTAGEES</b>	<p><u>2.1 Améliorer l'environnement scolaire avec la participation de tous les acteurs</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Fiche action 2.1.1 : Favoriser la cohésion et l'esprit d'équipe</li> <li>▪ Fiche action 2.1.2 : Améliorer le cadre de vie et d'étude</li> </ul> <p><u>2.2 Lutter collégalement afin de réduire les incivilités autour de valeurs partagées</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Fiche action 2.2.1 : Développer et promouvoir des valeurs communes</li> <li>▪ Fiche action 2.2.2 : Favoriser la participation active de tous les acteurs</li> </ul> <p><u>2.3 Lutter collégalement contre les absences et les retards</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Fiche action 2.3.1 : Sensibiliser les élèves aux enjeux du retard et de l'absentéisme</li> <li>▪ Fiche action 2.3.2 : Harmoniser les pratiques des enseignants autour du règlement intérieur</li> </ul>

## **Axe stratégique et objectifs opérationnels issus du GT3 :**

**Responsables :** MAMIE Elodie – SELLIN Jeffrey

**Participants :** BIABIANY Orlane - BRIDE Céline - CONSTANT Ketty - DILO Marine - GARNIER Taïna - GUERET Georges - GUILLAUME Rony - MONDAT Bruno - MOYSAN Francianne - N'ZOBADILA Gabriel - PERICAUD Edwige – PHANOR Pradel - PONCEAU Nicolette - SUBIRAT Nathalie – TARQUIN Khémyssa - TOUSSAY Charlotte - THIBAUDIER Thomas

## **DOMAINE 3 : ACTEURS, FONCTIONNEMENT ET STRATEGIE DE L'ETABLISSEMENT**

### **Objectifs prioritaires proposés par le GT3 :**

- *Donner accès à l'information afin de permettre une meilleure communication interne et externe*
- *Favoriser le bien-être au lycée*
- *Faciliter le pilotage et fluidifier*
- *Améliorer et sécuriser l'accès au numérique dans l'établissement afin de réduire la fracture numérique*

### **Axe et objectifs définis par le COPIL :**

<b>AXE</b>	<b>OBJECTIFS OPERATIONNELS</b>
<b>3. AMELIORER LA COMMUNICATION POUR UN PILOTAGE PLUS EFFICIENT DE L'ETABLISSEMENT</b>	<p><u>3.1 Améliorer la qualité de la communication interne et externe</u></p> <ul style="list-style-type: none"><li>▪ Fiche action 3.1.1 : Informer proactivement la communauté scolaire sur les activités importantes de l'établissement</li><li>▪ Fiche action 3.1.2 : Encourager une communication bienveillante</li></ul> <p><u>3.2 Faciliter le pilotage et la mise en œuvre des projets</u></p> <ul style="list-style-type: none"><li>▪ Fiche action 3.2.1 : Favoriser le développement des compétences en gestion de projet au sein des équipes pédagogiques</li><li>▪ Fiche action 3.2.2 : Faciliter la mise à disposition des données budgétaires à destination des équipes pédagogiques</li></ul>

## **Axe stratégique et objectifs opérationnels issus du GT4 :**

**Responsables :** BARBEU Lynda – OCCHIALI Lise-Berthe

**Participants :** BISSAINTE Josélita - BOYEAU Nicole - CALIF Sinndy - FOUILLAND Julie - GAQUER Eulalie - LADA Ludovic - MEPHON Laurence - MOJICA Christine - MOMAL Sylvie - MORISSET Eric - PIEREL Maryse - RONCART Alice - VARDE Bertrand – WILSON Anne

## **DOMAINE 4 : L'ETABLISSEMENT DANS SON ENVIRONNEMENT INSTITUTIONNEL ET PARTENARIAL**

### **Objectifs prioritaires proposés par le GT4 :**

- *Promouvoir l'établissement vers les partenaires dont les collectivités territoriales, les associations socio- culturelles et les services déconcentrés de l'état*
- *Développer des actions pour améliorer la communication avec les parents*
- *Encourager la participation des filières professionnelles aux différents projets du secteur*

## Axe et objectifs définis par le COPIL :

AXE	OBJECTIFS OPERATIONNELS
<b>4. ANCRER L'ETABLISSEMENT DANS SON ENVIRONNEMENT PARTENARIAL</b>	<p><u>4.1 Promouvoir la diversité de l'offre de formation</u></p> <ul style="list-style-type: none"><li>▪ Fiche action 4.1.1 : Promouvoir l'offre de formation auprès des élèves et des parents</li><li>▪ Fiche action 4.1.2 : Promouvoir l'offre de formation auprès des acteurs extérieurs</li><li>▪ Fiche action 4.1.3 : Elargir l'offre de formation</li></ul> <p><u>4.2 Renforcer l'implication des parents dans la réussite scolaire de leurs enfants</u></p> <ul style="list-style-type: none"><li>▪ Fiche action 4.2.1 : Valoriser les productions des élèves auprès des parents</li><li>▪ Fiche action 4.2.2 : Maintenir une communication efficace avec tous les parents</li></ul>

## 4. VOLET NUMERIQUE DU PROJET D'ETABLISSEMENT

Au-delà d'un simple inventaire des matériels, logiciels et applications, le volet numérique offre une précieuse opportunité d'évaluer les usages du numérique éducatif au sein de l'établissement. Ce document joue un rôle central dans l'instauration d'un dialogue concerté avec les différents partenaires, permettant de discuter des besoins en équipements, ressources et formations.

Il convient également de rappeler que **le site de Pointe-Noire fait partie du dispositif TNE-D Guadeloupe**<sup>3</sup>. À ce titre, il a pour mission de formaliser un ou plusieurs projets d'équipements numériques, en fonction des besoins identifiés dans le cadre du projet d'établissement.

### Etat des lieux :

Année 2023	Site de Pointe-Noire	Site de Bouillante
Effectifs	343	112
Ordinateurs fixe	78 : <b>4,4</b> /élèves (Dont 10 MAC)	68 : <b>1,64</b> /élèves (Dont 32 MAC)
Ordinateurs portables	1	0
Vidéoprojecteurs interactifs	35	10
Vidéoprojecteurs mobiles	6	0
Equipements pour l'hybridation	1	0
Tablette	15	0
Système de visualiseur	0	0
Imprimante 3D	3	0
Scanner 3D	1	0
Débit internet	↓803Mb/s ; 375Mb/s↑	715Mb/s 467Mb/s

En 2021, le nombre d'ordinateurs par lycéen au niveau national était de **2,3** (Source DEPP).

**48 %** des ordinateurs fixes ont moins de 5 ans (en moyenne).

### Formalisation du volet numérique : LPO Pointe-Noire + SEP de Bouillante

Le volet numérique résulte de la synthèse des besoins exprimés dans les différents axes du projet d'établissement. Il intègre les **recommandations de la Cour des comptes** dans son rapport thématique du 19 juillet, relatives au socle numérique pour les lycées<sup>4</sup>. Il se développe sur la base des 4 piliers suivants :

- **Les équipements et les infrastructures** (Formation technique)
- **La formation** (Ingénierie pédagogique)
- **Les ressources** (Répondre à la diversité des usages)
- **Les services** (Promouvoir un environnement numérique libre et souverain)

<sup>3</sup>TNE-D : Territoire Numérique Educatif Démonstrateur - <sup>4</sup> Socle numérique pour les lycées :

<https://eduscol.education.fr/1066/socles-d-equipement-numerique-definis-en-comite-des-partenaires>

<b>Volet Numérique : Document de contractualisation</b>	
<b>Equipements et Infrastructures :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Matériels de robotique et de programmation</li> <li>▪ Matériels de baladodiffusion</li> <li>▪ Matériels de diffusion webradio</li> <li>▪ Visualiseurs (caméras de table) : 1 par vidéo projecteur</li> <li>▪ Ordinateurs avec écrans : 20 mini par salle spécialisées (SNT, NSI, STI)</li> <li>▪ Accès à internet : 50 Mbits/s pour moins de 400 élèves</li> <li>▪ Point d'accès internet libre pour les élèves</li> <li>▪ Kit pour l'hybridation des enseignements</li> <li>▪ Onduleurs sur l'ensemble du réseau informatique (ordinateurs + infrastructures du réseau)</li> </ul>
<b>Formations :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Mettre en œuvre la classe inversée</li> <li>▪ Créer des parcours individualisés d'apprentissage</li> <li>▪ Intégrer le numérique régulièrement dans sa pratique d'apprentissage</li> <li>▪ Former les enseignants à la mise en œuvre d'une webradio</li> <li>▪ Former les enseignants à l'hybridation des enseignements</li> <li>▪ Former les personnels à l'utilisation des dispositifs d'inclusion scolaire (technologies d'assistance, etc.)</li> <li>▪ Former les enseignants à l'utilisation d'outils numériques pour la gestion de projet</li> <li>▪ Former les élèves à la création de portfolios numérique</li> <li>▪ Former les enseignants à la création de contenus interactifs et multimédias</li> <li>▪ Former les enseignants à l'intégration de l'IA dans leurs pratiques pédagogiques</li> <li>▪ Former les enseignants à l'utilisation du numérique pour collaborer ou faire collaborer</li> <li>▪ Création de contenus visuels et artistiques (posters, vidéo, œuvres d'art numériques)</li> <li>▪ Former les parents à l'utilisation des TIC</li> </ul>
<b>Ressources :</b>	<b>Pour les apprentissages :</b>
	<a href="https://tne.reseau-canope.fr/outils-numeriques/solutions-numeriques-educatives">https://tne.reseau-canope.fr/outils-numeriques/solutions-numeriques-educatives</a>
	<b>Pour l'inclusion scolaire :</b>
	<a href="https://tne.reseau-canope.fr/outils-numeriques/solutions-numeriques-educatives">https://tne.reseau-canope.fr/outils-numeriques/solutions-numeriques-educatives</a>
<b>Services :</b>	<b>Pour se former au numérique :</b>
	<a href="https://tne.reseau-canope.fr/besoin/choisir-une-thematique">https://tne.reseau-canope.fr/besoin/choisir-une-thematique</a>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ PARCOURSUP</li> <li>▪ ADAGE</li> <li>▪ ELEA</li> <li>▪ ENT NEO</li> <li>▪ PRONOTE</li> <li>▪ TCHAP</li> <li>▪ APPSEDU</li> <li>▪ LA DIGITALE</li> <li>▪ PIX EDU</li> <li>▪ LPI</li> <li>▪ GAR</li> </ul>

## 5. CONCLUSION

Le lycée, en dépit de son enclavement, se distingue par son dynamisme, tant au niveau des enseignants (accompagnement des élèves) que des élèves (performances scolaires, résultats aux concours), mais aussi des personnels et de l'association des parents d'élèves. Sa répartition sur deux sites, ainsi que son offre de formations étendues et diversifiées, constituent de véritables atouts pour dynamiser le territoire.

### 5.1 Prospective sur la politique générale de l'établissement

Ce nouveau projet d'établissement, **fondé sur l'engagement de tous au service du territoire**, représente une opportunité unique de valoriser nos formations en les contextualisant aux spécificités locales. Dans cette optique, il est crucial de développer une **politique générale favorisant le rayonnement de l'établissement** dans son environnement.

Le logo actuel de l'établissement fait déjà l'objet d'un projet au sein des sections Communication Visuelle et Pluri Médias, permettant de dynamiser l'image de l'établissement auprès de ses différents partenaires.

Quant à la mise en place effective du projet "[Internat d'excellence](#)" (9% des élèves sont potentiellement concernés) elle contribuerait à développer une image positive liée aux performances scolaires.

Pour faire face aux nombreux défis actuels et à venir (fracture numérique, fracture territoriale, attractivité, école inclusive, décrochage scolaire, etc.), le renforcement des partenariats avec les acteurs locaux (collectivités, EdTech, associations, institutions) reste essentiel. Des projets collaboratifs permettront d'apporter des réponses appropriées et efficaces à ces enjeux. S'agissant du défi lié à la fracture numérique, **le dispositif TNE-D dont fait partie le lycée pour les deux années à venir, est un levier majeur** dont il conviendra d'exploiter au mieux le potentiel.

**"Une communauté éducative engagée, au service de son territoire !"**

Bien plus qu'une description ou une idée, ce leitmotiv invite chaque membre de la communauté à s'engager avec enthousiasme pour le bien-être et la réussite de tous les élèves.

## 6. ANNEXES

### 6.1. Fiches de suivi des indicateurs :

AXE 1				
O1.1 : Accompagner les élèves dans leur parcours scolaire				
Indicateurs - Cible	2024-2025	2025-2026	2026-2027	2027-2028
1.1.1 : Enquête sur taux de satisfaction à l'orientation				
1.1.1 : Nombre de filles dans les sections scientifiques et techniques				
1.1.1 : Nombre d'élèves reçu en entretien individuel				
1.1.2 : Nombre de travaux faisant l'objet de communication				
1.1.2 : Nombre de vue relatives aux travaux des élèves				
1.1.3 : Statistiques sur le nombre d'élèves reçus par les services MS				
1.1.3 : Enquête de connaissance sur les bons principes de santé				
1.1.4 : Évolution des résultats au GO				
1.1.4 : Résultats aux concours d'expression orale				
1.1.5 : Nombre d'élèves participant à des concours				
1.1.5 : Nombre de concours identifiés et promus chaque année				
AXE 1				
O1.2 : Développer le numérique au cœur des apprentissages				
Indicateurs - Cible	2024-2025	2025-2026	2026-2027	2027-2028
1.2.1 : Nombre d'enseignants inscrits à PIX Edu				
1.2.2 : Nombre d'expérimentations pédagogiques innovantes				
AXE 1 – O3				
O1.3 : Renforcer l'Education aux Médias et à l'Information				
Indicateurs - Cible	2024-2025	2025-2026	2026-2027	2027-2028
1.3.1 : Enquête sur l'utilisation des services et apps et leurs taux d'utilisation				
1.3.2 : Evolution des scores PIX				

<b>AXE 1</b>				
<b>O1.4 : Renforcer la prise en charge des élèves tout au long de leur scolarité</b>				
<b>Indicateurs - Cible</b>	<b>2024-2025</b>	<b>2025-2026</b>	<b>2026-2027</b>	<b>2027-2028</b>
1.4.1 : Nombre de ressources pédagogiques accessibles en ligne				
1.4.1 : Nombres d'élèves bénéficiant d'équipements spécifiques				
1.4.2 : Nombre d'échanges sur des problématiques au sein des équipes pédagogiques				
1.4.2 : Efficacité des conseils de classe (Durée)				
1.4.3 : Nombre d'enseignants inscrits à un dispositif de formation sur l'inclusion scolaire				

<b>AXE 2</b>				
<b>O2.1 : Améliorer l'environnement scolaire avec la participation de tous les acteurs</b>				
<b>Indicateurs - Cible</b>	<b>2024-2025</b>	<b>2025-2026</b>	<b>2026-2027</b>	<b>2027-2028</b>
2.1.1 : Nombre de participants aux évènements				
2.1.1 : Nombre de projets collaboratifs				
2.1.1 : Statistiques sur le nombre de conflits				
2.1.2 : Nombre de projets d'amélioration du cadre de vie				
2.1.2 : Statistiques sur le nombre de dégradation				
2.1.2 : Enquête de satisfaction sur le cadre de vie et d'étude				

<b>AXE 2</b>				
<b>O2.2 : Lutter collégalement afin de réduire les incivilités autour de valeurs partagées</b>				
<b>Indicateurs - Cible</b>	<b>2024-2025</b>	<b>2025-2026</b>	<b>2026-2027</b>	<b>2027-2028</b>
2.2.1 : Efficacité des prises de décisions dans les instances disciplinaires (Durée)				
2.2.1 : Nombres d'incivilités				
2.2.1 : Enquête pour évaluer les attitudes des élèves envers des valeurs spécifiques				

AXE 2				
O2.2 : Lutter collégalement afin de réduire les incivilités autour de valeurs partagées				
Indicateurs - Cible	2024-2025	2025-2026	2026-2027	2027-2028
2.2.2 : Nombre d'enseignants ayant recours aux pédagogies actives et participatives				
2.2.2 : Nombre d'élèves impliqués dans des activités d'intérêt général				
AXE 2				
O2.3 : Lutter collégalement contre les absences et les retards				
Indicateurs - Cible	2024-2025	2025-2026	2026-2027	2027-2028
2.3.1 : Statistiques sur les retards et les absences				
2.3.1 : Nombre d'élèves impliqués dans des actions de sensibilisation				
2.3.2 : Enquête pour évaluer l'uniformisation des sanctions disciplinaires				

AXE 3				
O3.1 : Améliorer la qualité de la communication de la communication interne et externe				
Indicateurs - Cible	2024-2025	2025-2026	2026-2027	2027-2028
3.1.1 : Taux de participation des parents aux différentes activités				
3.1.1 : Délais moyen entre la date de l'évènement et la date de communication				
3.1.2 : Existence d'une charte de communication actualisée				
3.1.2 : Statistiques sur l'utilisation des groupes de diffusion				
3.1.2 : Statistiques sur le nombre de conflits				
AXE 2				
O3.2 : Faciliter le pilotage et la mise en œuvre des projets				
Indicateurs - Cible	2024-2025	2025-2026	2026-2027	2027-2028
3.2.1 : Nombre de projets menés à leur terme				
3.2.2 : Enquête sur l'utilisation des ressources financières allouées aux activités pédagogiques				
3.2.2 : Enquête de satisfaction sur la facilité d'accès aux données budgétaires				

<b>AXE 4</b>				
<b>O4.1 : Promouvoir la diversité de l'offre de formation</b>				
<b>Indicateurs - Cible</b>	<b>2024-2025</b>	<b>2025-2026</b>	<b>2026-2027</b>	<b>2027-2028</b>
4.1.1 : Sondage sur le nombre d'inscriptions liés à une action de promotion				
4.1.2 : Nombre de partenaires				
4.1.2 : Diversité des partenaires				
4.1.2 : Nombre de conventions signées				
4.1.3 : Nombre de nouveaux cours, options, ou spécialité par année				
4.1.3 : Nombre de nouveaux partenariats				
<b>AXE 4</b>				
<b>O4.2 : Renforcer l'implication des parents dans la réussite scolaire de leurs enfants</b>				
<b>Indicateurs - Cible</b>	<b>2024-2025</b>	<b>2025-2026</b>	<b>2026-2027</b>	<b>2027-2028</b>
4.2.1 : Nombre de travaux d'élèves publiés				
4.2.1 : Nombre de parents participants aux évènements				
4.2.1 : Diversité des types de production présentées				
4.2.2 : Taux de participation aux réunions Parents-Enseignants				
4.2.2 Nombre de parents qui interagissent par le biais d'au moins un canal de communication				
4.2.2 : Enquête de satisfaction sur la qualité et la fréquence des communications de l'établissement				

## 6.2. FICHE ACTION (MODELE)

<b>FICHE ACTION PROJET D'ETABLISSEMENT 2024 - 2028</b>	
<b>INTITULE DE L'ACTION</b>	<i>Champ d'actions découlant des propositions d'actions spécifiques faites par les différents groupes de travail</i>
<b>AXE DU PROJET D'ETABLISSEMENT</b>	<i>Objectif à long terme émanant des objectifs prioritaires arrêtés par les groupes de travail</i>
<b>OBJECTIF OPERATIONNEL</b>	<i>Objectifs prioritaire arrêtés par le groupe de travail</i>
<b>EFFETS ATTENDUS DE L'ACTION</b>	<i>Recensement des effets attendus permettant d'évaluer l'impact du champ d'action et son interaction avec les autres axes du projet</i>
<b>PUBLICS CIBLES</b>	<i>Bénéficiaires directs</i>
<b>PERSONNES RESSOURCES ET INTERVENANTS</b> (+ partenaires extérieurs éventuels)	<i>Acteurs mobilisables pour la mise en œuvre de l'action</i>
<b>EXEMPLES D' ACTIONS CONCRETES</b>	<i>Ensemble des propositions du groupe de travail relative à des actions spécifiques en cours ou prévisionnelles</i>
<b>MOYENS FINANCIERS ET MATERIELS NECESSAIRES</b>	
<b>QUELLE PLACE POUR LE NUMERIQUE ?</b>	<i>Ce que permet le numérique (valeur ajoutée) comparé au même contexte sans son utilisation</i>
<b>QUELLE PLACE POUR L'INCLUSION SCOLAIRE ?</b>	<i>L'inclusion scolaire fait référence à la notion de singularité tout aussi bien qu'à celle de diversité</i>
<b>MODE D'EVALUATION ET INDICATEURS DE REUSSITE ?</b>	<i>Ensemble des critères d'appréciation de l'action</i>
<b>BESOIN DE FORMATION EN LIEN AVEC L'ACTION ENVISAGEE</b>	

### 6.3. FICHE BILAN D'ACTION (MODELE)

O1.1		O2.1		O3.1		O4.1	
O1.2		O2.2		O3.2		O4.2	
O1.3		O2.3				O4.3	
O1.4						O4.4	

<b>FICHE BILAN D'ACTION</b>	
<b>INTITULE DE L'ACTION :</b>	
<b>LIEU :</b>	
<b>PUBLIC CONCERNE :</b>	
<b>DATE :</b>	
<b>EFFECTIF :</b>	
<b>LIEN(S) AVEC LE PROJET D'ETABLISSEMENT :</b>	
<b>DESCRIPTIF :</b>	
<b>BILAN :</b>	
<b>PERSPECTIVE(S) :</b>	

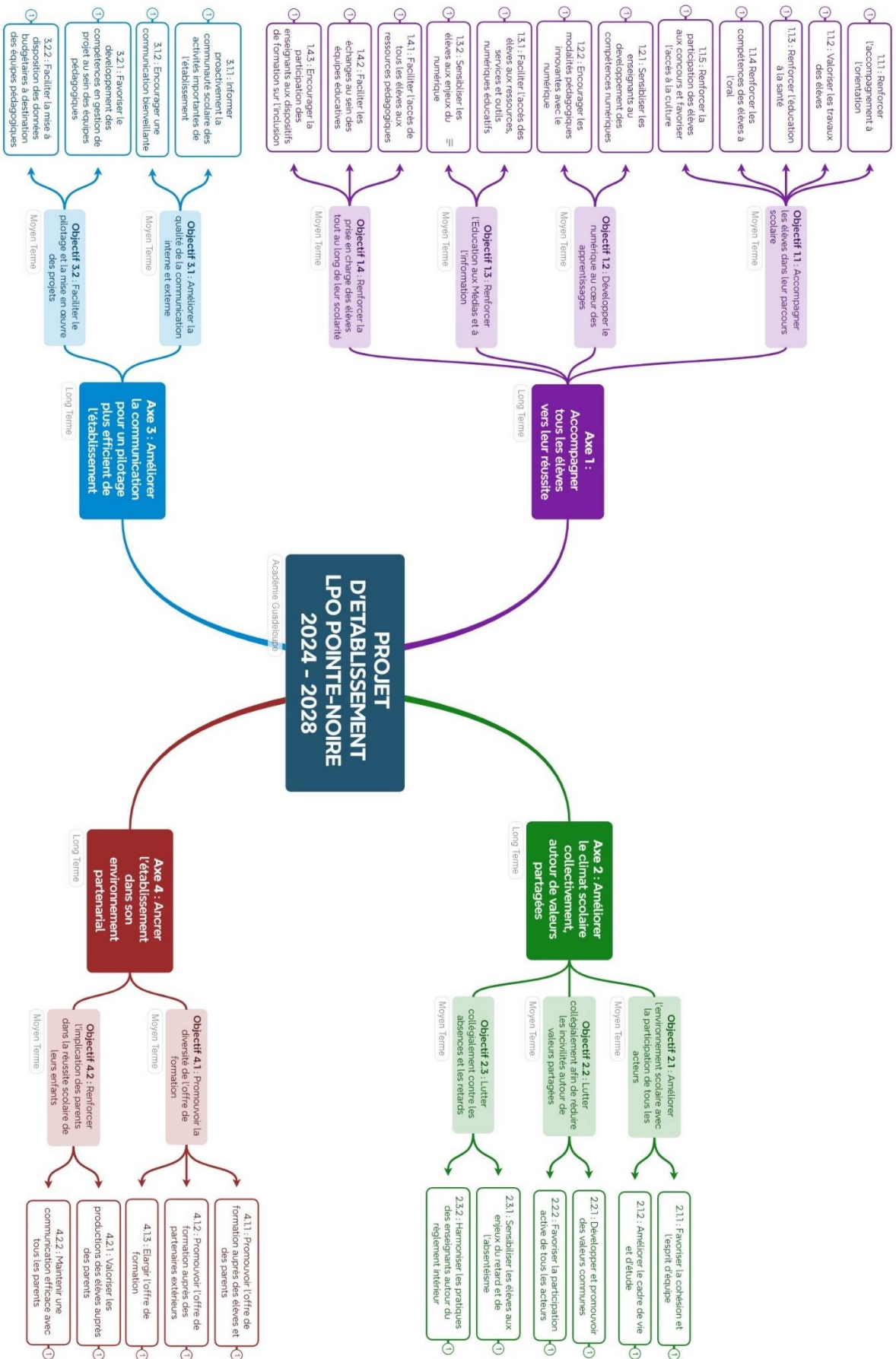
## 6.4. TNE-D : FICHE D'AUTO-POSITIONNEMENT

### AMI TNE-D Guadeloupe

#### Fiche d'auto-positionnement EPLE (2021-2022)

<p><b>Etablissement (Souligner votre type d'établissements)</b></p>	<p>Lycée</p>
<p><b>Nom de l'établissement</b></p>	<p>LPO DE POINTE NOIRE</p>
<p><b>Courriel du contact</b></p>	<p><a href="mailto:ce.9711033w@ac-guadeloupe.fr">ce.9711033w@ac-guadeloupe.fr</a></p>
<p><b>Auto-positionnement initial de votre établissement au sein du dispositif TNE (Souligner votre choix)</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Compagnon de route TNE-D</b></li> </ul>
<p><b>Priorités – 3 au maximum (Souligner les choix Retenus placés en caractères gras)</b></p> <p><i>N.B. Les défis que vous souhaitez plus particulièrement relever pourront être affinés à la suite de votre diagnostic établissement qui pourra se réaliser au cours du 2<sup>nd</sup> trimestre avec l'appui de l'équipe de la DRANE</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Favoriser le développement de nouvelles pratiques pédagogiques au service de la réussite de tous ; mais aussi plus largement permettre l'évolution des modes de transmission des connaissances (enseignement hybride, classe inversée, prise en charge des apprenants à besoins particuliers...)</b> ;</li> <li>▪ <b>Utiliser ces outils pour réduire l'inégalité des chances ou apporter une solution robuste et qualitative aux fractures territoriales ;</b></li> <li>▪ <b>Associer les parents aux choix en matière de numérique et développer la co-éducation ;</b></li> </ul>
<p><b>Observation éventuelle</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Equiper chaque salle de classe, chaque enseignant et chaque élève avec du matériel neuf et performant. Des équipements performants pour favoriser l'usage du numérique en classe</b></li> <li>▪ <b>Mettre à disposition une sélection de ressources et d'outils numériques pédagogiques. Des outils innovants pour faire classe en présentiel et à distance</b></li> <li>▪ <b>Accompagner les parents et favoriser leur implication dans la scolarité de leur enfant. Des ateliers e-parentalité proposés pour les aider à maîtriser les technologies mises à disposition</b></li> </ul>

## 6.5. PRESENTATION SYNTHETIQUE DU PROJET D'ETABLISSEMENT



Presented with xmind

## 6.6. MEMBRES DU COMITE DE PILOTAGE

1	ROMUALD Michel	Proviseur
2	ROMAN Ruly	Proviseur Adjoint
3	N'ZOBADILA Gabriel	Proviseur Adjoint
4	LAVIOLETTE Gladys	Gestionnaire
5	SAINTE-ROSE Rudy	DDFPT
6	BARBEU Lynda	Enseignant
7	GERAN Jenifer	Enseignant
8	JEGOU Morgane	Enseignant
9	MAMIE Elodie	Enseignant
10	OCCHIALI Lise-Berthe	Enseignant
11	MARTINON Pascale	Enseignant
12	SELLIN Jeffrey	Enseignant
13	MINFIR Lionel	Enseignant
14	SOUPREMANIEN Rony	Enseignant